

## Délibération n°2024-10-17-17-CA

Relative à la modification des statuts de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH)

### Le Conseil d'administration d'Aix Marseille Université,

En sa séance du 17 octobre 2024, sous la présidence de M. Eric BERTON,  
Président de l'Université,

- Vu** le Code de l'éducation, notamment ses articles L. 711-7 et L. 713-1,
- Vu** les Statuts modifiés d'Aix Marseille Université,
- Vu** les Statuts de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH) approuvés par le Conseil d'Administration d'Aix-Marseille Université en sa séance du 23 octobre 2012,
- Vu** l'avis du Conseil de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH) en date du 9 septembre 2024, portant sur l'objet de la présente délibération,

**Après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** la modification des statuts de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, telle que présentée en annexe de la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Membres en exercice : 36

**Quorum : 18 membres présents et représentés**

Présents : 21 membres présents

Représentés : 8 membres représentés

Fait à Marseille, le 17 octobre 2024

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON

Publiée le : **21 OCT. 2024**

Transmise au Recteur de la région académique le : **21 OCT. 2024**